



République Française
Département SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/12/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	23

Vote
A l'unanimité
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le : 11/12/2024
Et
Publication ou notification du :
11/12/2024

L'an 2024, le 10 Décembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 27/11/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 27/11/2024.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BOUILLETTE Lionel, M. BREGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, M. HAGARD Stéphane, Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PACTON Stéphanie, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BALOUZAT Alain à Mme PACTON Stéphanie, M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. DE FARIA CASTRO Custodio à M. HAGARD Stéphane, Mme DUWEZ Nathalie à Mme CERCEAU Christelle, M. KECK Frédéric à Mme LOTT Myriam, Mme SCHAPPACHER Karine à Mme MOURICHON Véronique

A été nommé(e) secrétaire : Mme PACTON Stéphanie

C2024_49 – Création d'un poste d'Adjoint d'Animation à compter du 1er janvier 2025,

Monsieur le Maire explique que suite à la suppression du poste d'ATSEM Principal 1^{ère} Classe pour départ par mutation, il avait été décidé de recruter un agent contractuel. La personne retenue a dû se mettre en disponibilité pour convenance personnelle pour rejoindre la commune de Bourron-Marlotte.

Sachant que cet agent donne entière satisfaction, il lui a été proposé de le nommer Adjoint d'Animation par voix de mutation. Pour que cette mutation puisse intervenir au le 1^{er} janvier 2025, il y a lieu de créer le poste dès à présent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte** à l'unanimité d'ouvrir un poste à temps complet (35h00) d'Adjoint d'Animation.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Stéphanie PACTON

A Bourron-Marlotte, le 11/12/2024

Le Maire,
Vitor VALENTE

